

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 5 octobre 2015**

19 h 15

**Maison de la culture
465, avenue du Mont-Royal Est**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2015 et portant exclusivement sur le budget 2016.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1150311006*

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2016.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Levée de la séance.



Dossier # : 1150311006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2016.

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2016.

Il est recommandé :

D'adopter des prévisions de dépenses de 62 847 100 \$ pour l'exercice financier 2016 qui seront financées de la façon suivante :

• Transferts de la Ville Centre	46 725 000 \$
• Espace fiscal cédé	8 718 000 \$
• Croissance immobilière 2015-2016	99 900 \$
• Revenus de sources locales	7 304 200 \$

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

Signé par Stéphane CLOUTIER **Le** 2015-09-23 16:27

Signataire :

Stéphane CLOUTIER

Directeur des services administratifs
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe

IDENTIFICATION **Dossier # :1150311006**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2016.

CONTENU

CONTEXTE

Chaque année, La Ville Centre fixe la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires et les transmettre au comité exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA14 25 0374 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2015. Numéro de dossier : 1140311003

DESCRIPTION

L'arrondissement a reçu de la Ville Centre une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2016. Le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée. La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal et les revenus de sources locales afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité.

JUSTIFICATION

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* . L'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au Comité Exécutif (CE).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les principaux ajustements aux transferts centraux pour 2016 sont les suivants :	
Enveloppe budgétaire 2015 :	48 368 300 \$
<ul style="list-style-type: none"> Deuxième tranche indexée des coupures liées à la réforme du financement des arrondissements. (Ces coupures seront appliquées jusqu'en 2024) 	-795 500 \$

<ul style="list-style-type: none"> • Autres ajustements liés à la réforme du financement des arrondissements (mise à jour des paramètres et bonification pour les arrondissements centraux) 	+202 900 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Indexation des transferts 2015 	+483 700 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Transfert à la Ville Centre des services techniques reliés aux matières résiduelles incluant l'indexation de 1 % 	-2 258 600 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des économies anticipées en regard des assurances collectives 	-367 400 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement touchant les immeubles (loyer, entretien et gardiennage) 	-58 400 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Transfert en provenance du Service de l'eau du budget relatif aux besoins d'entretien des réseaux secondaires 	+887 700 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement pour répondre au changement qui sera apporté au Règlement C-1.1. en regard des branchements d'égout sous le domaine public 	+246 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Service d'extermination 	+16 300 \$

L'arrondissement a donc reçu de la Ville Centre un transfert pour 2016 de :	<u>46 725 000 \$</u>
--	-----------------------------

Besoins additionnels à financer en 2016 :

1. Obligations contractuelles et légales		<u>1 500 400 \$</u>
Pour honorer ses obligations contractuelles et légales, les besoins additionnels identifiés par l'arrondissement pour l'exercice financier de 2016 sont les suivants :		
<ul style="list-style-type: none"> • Indexation de la main-d'oeuvre (rémunération et avantages sociaux) 	+1 201 500 \$	
<ul style="list-style-type: none"> • Indexation des contrats 	+298 900 \$	
2. Bonification des services à la population et projets spéciaux		<u>1 075 200 \$</u>
L'arrondissement désire améliorer certains services et appuyer certains projets d'animation culturelle.		

<ul style="list-style-type: none"> Bonification de la propreté et de l'entretien des parcs et des voies publiques par l'ajout de ressources et l'octroi d'un contrat pour le nettoyage des lampadaires 	+207 000 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Ajout de ressources dévolues au traitement des demandes de permis et des requêtes en circulation et stationnement 	+140 200 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Ressources supplémentaires pour la coordination des activités de voirie 	+124 800 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du niveau de service du Bureau Accès Montréal et des communications 	+88 300 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la charge interunité de marquage et signalisation gérée par l'arrondissement Rosemont--La Petite-Patrie et autres transferts 	+84 000 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de l'enveloppe dévolue à la gestion immobilière (réfection mineure des installations et entreposage) 	+108 000 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Programme à l'emploi étudiant 	+57 000 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Surveillance accrue et médiation des activités dans les parcs dans le but d'accroître la quiétude des résidents aux abords 	+47 000 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du soutien aux projets spéciaux d'animation (2e ludothèque, Les heures du contes, Duluth en'Arts, etc.) 	+175 800 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Financement d'un employé en disponibilité 	+43 100 \$	

Identification du manque à gagner :

L'enveloppe budgétaire 2016 que nous avons reçue de la Ville Centre ne nous permet pas de rencontrer pleinement nos obligations contractuelles et légales, de financer nos besoins additionnels et d'intégrer la réforme du financement des arrondissements. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 3 051 900 \$. Pour ce faire, nous avons rationalisé des activités, indexé la taxe locale à 0,0565 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit 0,001 \$ de plus qu'en 2015 et augmenté la cible de revenus locaux.

DÉPENSES

Budget 2015	62 904 100 \$	62 904 100 \$
Hausse des obligations contractuelles et légales	1 500 400 \$	1 500 400 \$
Autres ajustements et transferts	(1 167 000 \$)	(1 167 000 \$)
Financement des besoins additionnels	1 075 200 \$	1 075 200 \$
Rationalisation des activités	- \$	(1 067 900 \$)
Plan de main-d'oeuvre	- \$	(397 700 \$)
Total :	64 312 700 \$	62 847 100 \$
REVENUS		
Transferts centraux	46 725 000 \$	46 725 000 \$
Espace fiscal	8 000 200 \$	8 817 900 \$
Revenus locaux	6 535 600 \$	7 304 200 \$
Total :	61 260 800 \$	62 847 100 \$
Dépenses moins revenus :	(3 051 900 \$)	- \$

Stratégies pour présenter un budget équilibré :

1. Rationalisations des activités		-1 067 900 \$
• Réduction des honoraires professionnels	-582 100 \$	
• Réduction de la masse salariale	-285 800 \$	
• Diminution des frais liés à l'entretien des véhicules dû au rajeunissement d'une partie de la flotte et d'un suivi plus serré	-200 000 \$	
2. Plan de main-d'oeuvre		-397 700 \$
3. Augmentation de la cible de revenus locaux		+768 600 \$
• Ajout de revenus d'amendes pour infraction liée à la propreté	+228 800 \$	
• Hausse de revenus de permis d'occupation du domaine public	+200 000 \$	
• Augmentation des revenus de vignettes de stationnement pour résident ou non-résident	+200 000 \$	
• Augmentation de la cible de revenus générés d'installations sportives	+139 800 \$	
4. Établissement du taux de la taxe locale à 0,0565 \$ du 100 \$ d'évaluation		

Afin de maintenir la valeur de la taxe locale établie par l'arrondissement à 0,0555 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2015, l'arrondissement doit procéder à une indexation de 2 % de ce taux. Ainsi sa taxe locale passe à 0,0565 \$ du 100 \$ d'évaluation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Michel BRUNET
Conseiller en gestion de ressources financières

ENDOSSÉ PAR

Lavinia BADEA
Chef de division

Le : 2015-09-23